

SEANCE N° 9/2020 DU 7 DÉCEMBRE 2020

Début de la séance: 9.00 heures

Présents:

C S V

WOLTER Michel, bourgmestre
PIRROTTE Frank, échevin
STURM Richard, échevin
SCHOLLER Guy, conseiller
BRUCH Jean-Marie, conseiller
HAMES Joseph, conseiller
SCHMIT Danielle, conseillère

L S A P

CRUCHTEN Yves, conseiller
RUCKERT Arsène, conseiller
THILL Jos, conseiller
DUPREL Mireille, conseillère
THIRY-DE BERNARDI Monique, conseillère

DÉI GRÉNG

SIEBENALER-THILL Josée-Anne, échevine
KIHN Anne, conseillère

D P

FUNCK Nico, conseiller

ORDRE DU JOUR:

Séance publique :

- 1 Communications du collège échevinal.
- 2 Prises de position et vote sur le budget rectifié 2020 ainsi que le budget initial 2021.
- 3 Approbation d'un accord de partenariat (2020-2023) dans le cadre du projet WAWEH III au Malawi.
- 4 Acte notarié – Acquisition ancien presbytère avec jardin à Hautcharage - Approbation.
- 5 Suspension du paiement des loyers du mois de décembre 2020 pour les trois cafés de la Commune – Confirmation de la décision du collège échevinal du 27 novembre 2020.
- 6 Autorisation d'ester en justice – Bâtiment 1, rue de la Poste L-4939 Bascharage.

- 7 Contrat de bail – 14B rue de la Gare à Hautcharage – Approbation.
- 8 Contrat de bail – 1A rue du Ruisseau à Bascharage – Approbation.
- 9 Subventions pour les années 2020 et 2021 aux particuliers pour la replantation d'arbres disparus lors de la tornade du 9 août 2019 – Article 3/590/648120/99003 P.
- 10 Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation.
- 11 Questions et réponses.

Séance publique :

1 Communications du collège échevinal.

/

2 Prises de position et vote sur le budget rectifié 2020 ainsi que le budget initial 2021.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV) : Aujourd'hui, nous avons à l'ordre du jour le vote sur le projet de budget 2021. Avant de passer aux positions des différents partis, je voudrais répondre aux questions que le conseiller Cruchten a posées par écrit au nom de son parti.

2/910/748380 Frais informatiques : Est-ce que la Commune a réellement reçu une dotation étatique pour l'équipement informatique ?

Nous avons prévu une recette de 118 000 € au budget rectifié 2020. Nous n'avons pas encore reçu cette somme, mais nous sommes toujours d'avis que nous avons droit à cette dotation. Dans ce contexte nous menons des poursuites judiciaires contre l'État afin de régler l'affaire légalement.

3/120/608122 Achat hardware : Prière de détailler les dépenses. Combien coûtent les afficheurs ?

Les trois afficheurs actuellement en service ne peuvent afficher que du texte, mais vu le progrès de la technologie, nous souhaitons les remplacer. Le coût est de 140 000 €.

3/120/613410 Honoraires juridiques : Merci de nous fournir une liste des dossiers en cours et des frais relatifs à chaque dossier. Merci de mentionner également l'objet.

Nous avons 21 dossiers en cours, dont la plupart ont été approuvés par le conseil communal. Dans certains cas, il s'agit d'avis juridiques que le collège échevinal a demandés pour soutenir la position de la Commune sur certaines questions, comme le projet du contournement. Nous enverrons la liste des dossiers en cours à tous les conseillers communaux.

3/130/618600 Frais de surveillance : Est-ce que le montant augmente de 70 000€ à 129 000€ ? Quelles en sont les raisons?

Depuis quelques années, une entreprise privée surveille le campus scolaire «Op Acker» et les alentours de l'école de Clemency pendant les vacances scolaires afin de prévenir le problème croissant du vandalisme. Étant donné que la police de proximité disparaît pour faire place à une simple police d'intervention, que de nombreuses communes se posent des questions à cet égard et qu'il n'y a toujours pas de progrès concernant l'élargissement des compétences pour les agents municipaux, le collège échevinal a demandé des estimations de coûts pour la surveillance nocturne de toutes les installations communales. Celles-ci s'élèvent à environ 125 000 €.

3/623/612200 Entretien et réparations : De quels parkings s'agit-il?

Ce crédit est utilisé pour tous les travaux de réparation sur tous les parkings de la Commune. Le montant du crédit prévu pour 2021 s'explique par le fait que nous prévoyons de démolir un immeuble récemment acquis dans le centre de Bascharage pour y créer un parking provisoire.

3/624/612200 Entretien et réparations : Est-ce que les travaux à la rue Nic Meyers ont coûté 190 000 € ou y a-t-il d'autres dépenses qui ont été imputées à cet article ?

Avec environ 50 000 €, les travaux de la rue Nic Meyers représentent le poste le plus élevé. Cependant, ce crédit a également permis de renouveler les bordures de la rue de Guerlange (23 000 €) et du parking devant la boulangerie de Clemency (10 000 €) ainsi que divers travaux (marquages et réparations).

3/821/612200 Entretien et réparations : De quels problèmes d'étanchéité s'agit-il ?

Il y a des problèmes d'étanchéité de la terrasse du bar dans la salle de sport « Um Dribbel ».

3/822/608121 Entretien bâtiments : Dans quel bâtiment la chaudière doit être remplacée?

Dans la salle de sport «Op Acker», la régulation thermique de la chaudière doit être remplacée, car il n'y a plus de pièces de rechange pour le modèle existant.

3/850/612200 Entretien église: Est-ce que la façade de la maison paroissiale sera également réparée ? Est-ce la propriété de la Commune?

En plus de l'église de Bascharage, la commune est également propriétaire de la maison paroissiale, mais pas de la salle paroissiale. Les travaux de réparation ne seront bien entendu effectués que sur la propriété de la Commune. Le crédit de 2020 a été transféré sur l'année 2021, car nous n'avons pas encore trouvé d'entreprise capable de réaliser les travaux nécessaires.

4/130/221311 Démolitions: Prière de nous fournir des détails.

Dans le cadre du réaménagement du centre de Linger, le «Centre sociétaire» et l'ancienne maison des scouts sont en cours de démolition. Dans le centre de Bascharage, un bâtiment récemment acquis par la Commune est également en cours de démolition. En plus des coûts directs des travaux de démolition, il y a aussi des coûts de préparation et d'élimination de l'amiante. Cette année, le « Hall 75 » et le club-house du club de tennis de Bascharage ainsi que l'ancien bâtiment de l'école à Clemency ont été démolis.

4/623/221313 Parking Schuman: Est-ce qu'un projet d'embellissement sera élaboré ou limitons-nous à une réfection de la couche de surface?

Le projet concernant la rénovation complète du « Parking Schuman » sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil communal.

4/810/221312 Chalet Bommertbësch: Les dépenses en 2020 de 200 000 € ne concernent que les frais d'études?

Le crédit prévu au budget rectifié est en effet trop élevé. Pour ce point, nous allons également soumettre bientôt un projet au conseil communal. Il existe actuellement quelques variantes. Nous avons constaté que l'intérêt des associations pour l'utilisation du « Chalet Bommertbësch » a baissé. La présence de la chenille processionnaire du chêne et la pandémie actuelle n'améliorent en rien la situation. Il faudra donc réfléchir à un concept pour ce chalet.

4/821/221311 Terrains football: Est-ce qu'une assurance couvrira les frais de réparation pour le « petit » terrain ? Est-ce que le terrain principal doit également être renouvelé prochainement ? Est-ce qu'il n'est pas prévu de renouveler le terrain à Clemency par un gazon synthétique ?

Le petit terrain a été endommagé par la tornade en août 2019. Les inondations constantes ont également fait que les terrains ont atteint la fin de leur vie après plus de 10 ans. Les compagnies d'assurance étaient très conciliantes en ce qui concerne les bâtiments communaux, alors nous avons pris en charge les terrains de football. Le problème du risque d'inondation n'est pas facile à écarter. Il faudrait éventuellement augmenter les terrains d'un mètre, ce qui signifierait des investissements de plusieurs millions. Pour cette raison, nous étudions comment réduire le nombre d'inondations. En fonction de la situation financière, nous avons l'intention de renouveler le petit et l'ancien terrain synthétique.

En ce qui concerne le terrain de football de Clemency, il n'est actuellement pas prévu de le remplacer par un terrain synthétique. Cette demande a déjà été soumise au collègue échevinal par le club de football. À cet endroit, les inondations peuvent être évitées en nettoyant régulièrement la «Falterbaach». Cependant, nous avons beaucoup investi dans les nouveaux vestiaires et l'éclairage, et je n'exclus pas que cette idée puisse être reprise dans quelques années, mais pour le moment, elle ne fait pas partie de nos priorités.

J'espère avoir été en mesure de donner une réponse satisfaisante aux questions du conseiller Cruchten, et à présent nous passons aux prises de positions des partis sur le budget 2021.

Échevin Frank PIRROTTE (CSV): Au nom du groupe CSV, je vais à présent commenter le projet de budget 2021. Tout d'abord, je voudrais exprimer mes sincères remerciements au personnel des services administratifs et techniques pour l'excellent travail qu'ils ont accompli dans la préparation de ce document.

La priorité de la majorité CSV-déi gréng est de continuer à investir dans notre Commune et à développer des projets importants pour l'amélioration continue de la qualité de vie de nos habitants. Comme le bourgmestre l'a déjà mentionné, le budget 2021 est un budget pour nos citoyens. Lors de la présentation du projet de budget, la question s'est posée de savoir s'il fallait ou non continuer à investir.

Le parti CSV est d'avis qu'il faut mettre en œuvre le programme de coalition comme prévu afin de pouvoir réaliser des projets importants et nécessaires d'ici la fin de la législature malgré la situation tendue. Grâce à une politique financière bien réfléchie au cours de ces dernières années, nous pouvons désormais puiser dans une certaine réserve et maintenir des investissements plus importants.

Notre situation financière est saine. Le fait que nous perdions environ 20 millions d'euros de recettes de l'État entre 2020 et 2022 en raison de la situation économique causée par la pandémie ne nous empêchera pas de contracter un emprunt au moment opportun, car notre dette par habitant ne sera que de 421 euros à la fin de 2021 et le dernier emprunt remonte à 15 ans.

Dans le futur, nous voulons continuer à investir dans nos concitoyens, et surtout dans l'avenir de nos enfants. Pour nous, cet investissement est important afin de permettre aux générations actuelles et futures d'en profiter et pour éviter d'arriver à un point où nous ne pouvons plus satisfaire la demande. Nous réfléchissons et agissons avec prévoyance, ceci dans l'intérêt de nos concitoyens.

En 2020, nous avons acquis des terrains et des biens immobiliers pour environ 10,5 millions d'euros, ce qui représente un investissement important dans l'avenir de notre Commune, et nous donnons ainsi aux prochains responsables politiques la possibilité de développer et de mettre en œuvre des projets dans les 5 à 10 prochaines années. Käerjeng continue d'être une Commune moderne qui répond aux exigences du moment.

Nos principaux investissements qui marqueront les budgets de 2021 à 2023 sont les trois projets suivants, s'élevant au total à 51 millions d'euros :

Avec le nouveau bâtiment scolaire, le nouveau hall polyvalent et le réaménagement du centre de Clemency, nous aurons investi un peu plus de 20 millions d'euros entre 2019 et 2023, ce qui correspond à environ un tiers de la capacité d'investissement totale de la commune de Käerjeng pour cette période.

Nous investissons 21 millions d'euros dans nos enfants avec le projet de construction d'un bâtiment scolaire avec maison relais pour le «cycle 1» à Bascharage, un projet dont les travaux ont débuté récemment et devraient s'achever au plus tard fin 2022. Ce bâtiment nous permet de concentrer les activités scolaires, de garderie, de sport et de loisirs sur un petit rayon, ce qui n'apporte certainement que des avantages.

Il ne faut pas oublier les deux projets de construction étatiques, la maison de soins et la structure d'accueil pour réfugiés, non loin du campus scolaire «Op Acker». Avec la nouvelle aire de jeux, construite en quatre phases sur le campus de l'école, nous créons un autre point de rencontre pour les jeunes et moins jeunes concitoyens de notre Commune.

Un autre projet, qui devrait démarrer en mars 2021 et coûtera environ 10 millions d'euros à notre Commune, est le réaménagement complet du boulevard John F. Kennedy. Ce projet représentera un grand défi en termes d'organisation des transports privés et publics. Nous comptons d'ores et déjà sur la compréhension et la coopération de tous les acteurs concernés par ce chantier, qui se poursuivra probablement jusqu'en 2025. Durant cette période, des travaux seront également réalisés dans le cadre du contournement et la construction du parking à la gare.

En 2020, certains projets ont été achevés ou sont sur le point de l'être, tant au niveau des infrastructures routières qu'au niveau des stations d'épuration, ainsi qu'au niveau des loisirs, des affaires sociales et de l'écologie.

Les nouveaux projets suivants sont prévus pour 2021: « Red Rock Trail » à Linger, bar avec aulant dans le parc à Hautcharage, nouveaux terrains de tennis à Clemency, la deuxième phase de l'aire de jeux « Op Acker », le « Bommertbësch » et la rénovation des terrains de football à Bascharage. Le coût total de ces projets est de 6 millions d'euros.

«Käerjeng 2020» a été réalisé de manière cohérente et un travail intensif est déjà en cours sur le nouveau concept «Käerjeng 2030». Entre autres se pose la question de la conception du centre de Bascharage, ou de l'emplacement actuel de l'école préscolaire, ainsi que la question de l'emplacement idéal pour une nouvelle mairie. Qu'en est-il du projet d'un centre d'intervention conjoint pour la police et les services de secours à Käerjeng/Pétange? À quelle vitesse notre Commune devrait-elle grandir? Comment évolue-t-elle? Ce sont autant de questions qui nous occuperont dans les mois et les années à venir.

Comme vous pouvez le constater, le programme d'investissement à Käerjeng de 2021 à 2023 est important, malgré la pression sur notre situation financière, et la coalition CSV-déi gréng continue à répondre aux besoins des concitoyens, d'aujourd'hui et de demain, et à réaliser le programme de coalition de manière cohérente comme lors des années précédentes. Nous ne restons pas immobiles et voulons faire progresser et moderniser notre Commune.

Finalement, je voudrais faire quelques remarques dans le contexte d'une année fortement marquée par la pandémie du Covid-19. Jusqu'à présent, nous avons tous traversé relativement bien cette période difficile et avons essayé d'aider nos concitoyens même pendant le confinement et d'assumer nos responsabilités en tant que Commune. Nos

services communaux ont continué à fonctionner, et nous avons travaillé sur de nombreux projets. Certains d'entre eux ont un peu de retard, ce qui n'a pas pu être évité.

Le collège échevinal a dû s'adapter, mais avec nos services, nous avons essayé de faire de notre mieux dans cette situation et de suivre les directives du gouvernement. Je remercie tous ceux qui nous ont aidés à traverser cette période. Nous ne savons pas ce qui nous attend encore avec ce virus, mais nous sommes convaincus que l'année 2021 sera meilleure et que la vie sociale pourra reprendre à un moment donné, car je pense que c'est ce qui manque le plus à la population. Prenez bien soin de vous et veillez à rester en bonne santé. Je vous souhaite de joyeuses fêtes sous quelque forme que ce soit. En ce sens, le parti CSV approuvera à l'unanimité le budget 2021.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Tout d'abord, je voudrais remercier toutes les personnes impliquées dans le travail complet et détaillé de l'élaboration du projet de budget. On découvre déjà beaucoup en lisant le budget, car l'administration se donne beaucoup de mal pour noter les détails des projets. Cela permet aux conseillers d'étudier plus facilement le document. Je fais cette remarque, car le document budgétaire n'est pas si bien préparé dans chaque commune. Je voudrais donc exprimer mes remerciements tout particuliers. Je remercie également le bourgmestre pour sa présentation détaillée. Ainsi, nous n'avons plus à entrer dans les détails. À l'issue de cette discussion, chaque conseiller doit dire s'il approuve ou non le projet de budget. Un parti d'opposition pourrait se demander s'il doit voter «non» sur un budget qu'il approuve à plus de 90%, avec des projets qu'il a quasiment tous soutenus, ou du moins où il y voit le sens et le but. Mais la question que l'opposition doit se poser est différente: «Le projet de budget aurait-il été le même si elle l'avait élaboré?» Et la réponse à cette question est «non».

Avant de parler des projets, je voudrais d'abord parler de la situation générale et financière de la Commune. Non seulement le virus a causé beaucoup de dégâts aux personnes, beaucoup de souffrance dans les familles qui ont perdu père, mère, grand-père ou grand-mère à cause du Covid-19, beaucoup de souffrance à ceux qui étaient malades pendant longtemps, et qui des mois après ne sont pas entièrement rétablis. Les mesures du gouvernement, du parlement et aussi des communes ont malheureusement et inévitablement eu des conséquences sur la population, l'isolement, la solitude, une vie socioculturelle, sociale qui s'est effondrée, des associations qui ne pouvaient plus poursuivre leurs activités, que ce soit dans la culture ou dans le sport. Bref, tout ce qui nous donne de la joie dans la vie quotidienne, tout ce qui définit notre Commune, tout ce qui nous unit dans notre Commune et avec notre Commune n'a plus eu lieu cette année. Cela a laissé des traces et il reste des séquelles à craindre pour les années à venir.

Surtout, les personnes âgées, que nous avons voulu le plus protéger, ont dû rester seules, et les enfants ont perdu une partie de leur scolarité et ont également souffert.

Notre Commune, comme beaucoup d'autres communes, a pris toute une série de mesures pour contrer ces circonstances. Que ce soit le « Lêtzpack » pour la fête nationale, le service d'achat et de livraison pour nos concitoyens vulnérables ou le soutien de nos commerçants locaux, tout ça n'a pas été vain et nous avons soutenu ces initiatives avec conviction.

Comme pour le budget de l'État, nous ressentons déjà les conséquences financières de la pandémie. 6 millions d'euros de recettes en moins cette année, ce n'est pas rien. Les subventions étatiques et la taxe commerciale en particulier sont en forte baisse et se chiffreront à 4,5 millions euros l'année prochaine. Sans la réforme des finances communales, notre capacité d'investissement serait beaucoup plus petite. Je vous rappelle que la réforme nous permet de bénéficier de 2 à 2,5 millions d'euros de plus par an. De plus, ces dernières années, les taxes commerciales et les subventions étatiques ont toujours été supérieures à ce que nous avons prévu. Rien qu'en 2017, 2018 et 2019, 6,7 millions d'euros seront réunis, soit à peu près le montant qui nous manque cette année.

Cependant, il faut espérer que nous aurons des difficultés que pour une courte période et que l'économie et les finances publiques se redresseront rapidement. Le STATEC est optimiste, cela nous donne du courage, mais je dois avouer que je vois ces prévisions avec une certaine prudence.

Le ministre de l'Intérieur et le ministre des Finances ont demandé aux communes de ne pas réduire leurs investissements afin de ne pas compliquer encore plus la reprise économique. En contrepartie, les communes devraient recevoir des subventions plus élevées, au moins pour les projets pour lesquels le ministre de l'Intérieur accorde des subventions. C'est correct à nos yeux. Mais il faut aussi souligner que l'argent manquant fait défaut dans la partie ordinaire du budget. Il se peut bien que l'une ou l'autre commune ait des difficultés. Heureusement, ce n'est pas le cas pour notre Commune. Avec un excédent net de près de 8 millions d'euros dans le budget rectifié et de 6,3 millions pour 2021, la commune de Käerjeng garde la tête hors de l'eau. Cependant, cela ne signifie pas que nous ne devons pas essayer de contrôler les dépenses du budget ordinaire et éventuellement de reconsidérer l'une ou l'autre des dépenses. Et c'est exactement ce qui nous manque dans ce budget!

Il n'y a pas de bon moment pour une pandémie, mais le virus frappe les communes luxembourgeoises au pire moment possible. Nous sommes à mi-chemin d'une législature et, comme dans la plupart des communes, les projets de Käerjeng ont été élaborés, ont peut-être déjà été approuvés, et certains sont déjà en cours d'appel d'offres ou en cours de réalisation. C'est pourquoi ils ne peuvent pas être simplement arrêtés ou annulés et reportés à plus tard. Il faut donc espérer que les subventions plus élevées et une reprise économique plus rapide, espérons-le, nous aideront à financer les projets comme prévu. Si nous n'y parvenons pas, et le bourgmestre nous a déjà posé la question, alors le LSAP est absolument prêt à se rabattre sur un emprunt. Des projets comme la construction d'une école avec maison relais, dont bénéficient plusieurs générations, peuvent certainement être financés par un emprunt. En tant que commune de Käerjeng, nous avons la chance de ne pas avoir eu à contracter de nouvelle dette au cours des 15 dernières années, ceci également grâce à la recette reçue dans le cadre de la fusion communale. Nous avons une dette modérée de 4,5 millions d'euros à la fin de 2021 et nous n'avons pas à nous soucier des taux d'intérêt pour le moment, qui nous rapportent même environ 15 000 € de recettes annuelles. Nous sommes donc tout à fait prêts à nous endetter, mais nous aimerions suggérer de ne pas précipiter cette décision et d'attendre au moins l'année prochaine ou l'année suivante, car tout deviendra plus clair. J'aurais bien voulu renvoyer au plan de financement pluriannuel, mais nous n'en disposons pas, et c'est compréhensible, car je ne sais pas s'il aurait été une référence en ce moment.

Dans le passé, le LSAP faisait toujours référence aux coûts de suivi des projets dans le budget. En fait, il ne suffit pas de construire un bâtiment, il doit aussi être chauffé, entretenu et nettoyé par la suite, et du personnel peut être nécessaire. Ces circonstances doivent toujours être gardées à l'esprit lors de la construction de nouvelles infrastructures. Malheureusement, ces coûts ne sont jamais chiffrés sur un nouveau projet. De plus, de nombreuses constructions réellement nouvelles nécessitent déjà des réparations majeures. Je me souviens de la piscine de l'école, où le bassin a dû être complètement remplacé après 12 ans, du château d'eau où les réservoirs d'eau ont commencé à rouiller deux ans seulement après l'inauguration, des vestiaires du terrain de football de Clemency, où les murs et le sol étaient humides. Dans le passé, il pleuvait dans la salle de sport. Au budget 2021, il est prévu de remplacer après 15 ans les toits des écoles «Op Acker». Il y a également une fuite à la terrasse du bar du «Dribbel». Je pourrais en énumérer plus. Dans certains cas, nous sommes allés devant les tribunaux, dans d'autres, nous devons certainement payer de notre propre caisse. Tout cela coûte cher, à la fois dans le budget ordinaire et dans le budget extraordinaire, et réduit nos capacités d'investissement. Nous devons être plus prudents. Bien sûr, il peut toujours y avoir des

problèmes, mais je ne me souviens pas d'un seul projet au cours des 15 dernières années, où il n'y aurait pas eu ce souci.

Au budget ordinaire, il n'y a aucune économie, bien au contraire, nous dépenserons environ 3 millions d'euros de plus en 2021 qu'au budget rectifié 2020, soit 1 million d'euros de plus qu'au budget 2020. Si nous voulons agir avec prudence, c'est particulièrement important et il faut vérifier la nécessité de chaque dépense.

Quand il s'agit de projets au budget extraordinaire, je ne rentre plus dans tous les projets que nous avons approuvés: préscolaire, cour d'école, terrains de tennis, réaménagement des routes, le «Red Rock Trail», le bar dans le parc et ainsi de suite. Tous ces projets méritent et reçoivent notre soutien.

Comme chaque année, nous soulignons à nouveau aujourd'hui qu'un nouveau «précoce» est urgent. Le LSAP aurait préféré un tel projet. Au moins, une solution temporaire aurait dû être envisagée. Nous savons depuis son inauguration en 2004, que le bâtiment du précoce est trop petit. Je reviens également sur l'informatique dans les écoles. La pandémie en particulier a montré à quel point il est important pour nos écoles d'être bien équipées. De nombreux enfants n'ont pas la possibilité d'utiliser un iPad ou un ordinateur portable à la maison. Il serait donc d'autant plus important de fournir aux écoles le matériel qu'elles réclament depuis des années.

Quant au plus long terme, la nouvelle concernant le remplacement du «Centre sociétaire» de Linger nous intéresse particulièrement. Le bourgmestre nous a dit qu'un bureau d'études y travaille déjà. Vu que de nombreux projets sont prévus à Linger dans les prochaines années - je me souviens de l'auberge, de la salle de tennis de table, etc. - nous pensons qu'un plan directeur devrait être élaboré pour tout le centre de Linger, car ces projets changeront complètement l'image de Linger. Il est donc important de réfléchir sur l'espace public.

Nous sommes tout à fait d'accord avec le collège échevinal en ce qui concerne le nouveau centre d'intervention des services d'urgence et nous insistons pour que la police soit impliquée autant que possible. Ce serait le plus logique. S'il n'y a actuellement pas de langage clair au sein du gouvernement à cet égard, nous recommandons au collège échevinal d'inviter le ministre de la Force publique et sa direction pour faire connaître à nouveau notre point de vue.

L'aménagement d'un nouveau quartier résidentiel autour de l'ancien parc de Bascharage est également un rêve d'avenir. Il semble logique que l'on pense à y créer un nouvel espace de vie. Cependant, le LSAP insiste pour qu'un nouveau parc soit également créé. Avant la catastrophe de la tornade, c'était essentiellement le seul endroit vert de notre Commune. Tous les autres endroits sont bétonnés. La vue actuelle du parc rend triste, le parc n'a jamais été très beau de toute façon, mais au moins il existait. C'était un endroit pour faire des promenades et respirer un peu d'air frais. Nous avons encore besoin de cet endroit!

Enfin, je voudrais souligner qu'en tant que LSAP, nous ne faisons aucune critique fondamentale du projet de budget. Nous nous réservons le droit d'étudier attentivement chaque projet qui nous est présenté et de décider pour chaque projet individuel s'il recevra ou non notre approbation. Cependant, nous ne voulons pas émettre de chèque en blanc, c'est pourquoi nous votons contre le budget 2020 rectifié et le budget 2021.

Il ne me reste plus qu'à me joindre aux félicitations de l'échevin Pirrotte.

Conseillère Anne KIHN (déi gréng): Déi gréng tient tout d'abord à remercier tous les services communaux et particulièrement M. Freichel pour l'élaboration du budget. Nous remercions également MM. Haag, Pandolfi et Scharll, qui se sont impliqués plus intensément dans l'élaboration cette année.

Nous vivons actuellement une époque incertaine. La crise dans laquelle nous nous trouvons a rendu d'autant plus difficile l'élaboration d'un budget. Nous souhaitons tout d'abord faire quelques remarques générales sur le budget 2020 rectifié et le budget 2021.

En 2020, il est prévu de dépenser 15,4 millions d'euros de plus que les recettes qui sont enregistrées, mais l'excédent de ces dernières années contribue à retarder les effets de la crise et nous permet d'avoir une bonne situation en 2020. En 2021, cependant, nous aurons presque entièrement épuisé le surplus accumulé ces dernières années. Mais l'année prochaine, nous afficherons toujours un solde positif.

Cependant, notre budget d'investissement diminuera fortement à partir de 2022, et nous devons à présent décider si nous devons abandonner ou retarder des projets individuels qui ont déjà été planifiés, ou si nous préférons faire un emprunt. Pour le moment, notre dette est extrêmement faible et se situe à 421 euros par habitant, car la Commune a réussi ces dernières années à financer de nouveaux investissements et la modernisation de la Commune avec un bon surplus sans avoir à se rabattre sur un emprunt. Ceci est bien

entendu également dû aux fonds reçus dans le cadre de la fusion communale. Tous ces investissements profitent à l'avenir de notre Commune.

En y regardant de plus près, nous constatons que le projet de budget est bien préparé et prend en compte tous les domaines. Voici quelques commentaires:

Bien que l'on s'attende à recevoir 6 millions d'euros de moins de l'État en 2020, nous avons encore un excédent de 7,9 millions d'euros dans la partie ordinaire du budget. C'est là que l'approche prudente de l'élaboration du budget initial porte ses fruits. Même les années précédentes, l'excédent ordinaire à la fin de l'année était toujours plus élevé que prévu dans le budget initial. Comme on ne sait pas encore exactement quel sera le montant des subventions étatiques cette année, il faudra attendre de voir si les comptes de fin d'année sont moins négatifs que le budget rectifié.

En 2021, le budget ordinaire reste positif, et la Commune aura encore un surplus à investir.

Les dépenses ordinaires ont augmenté régulièrement ces dernières années. Comme nous ne savons pas combien de temps durera la crise ni à quelle vitesse notre pays se remettra de cette crise économique, nous devons garder un œil sur ces dépenses.

Comme chaque année, nous regardons la masse salariale totale, qui représente une grande partie des dépenses ordinaires. La masse salariale a encore augmenté ces dernières années, mais le ratio aux dépenses ordinaires est resté le même, même si un certain nombre de nouveaux postes ont été créés en 2020. En 2019, la masse salariale représentait 46,8% des dépenses ordinaires; en 2020, elle devrait être de 46,2%.

Nous apprécions particulièrement le renforcement des différents services. L'engagement prévu pour le contrôle des chantiers et des passeports énergétiques nous paraît également extrêmement important pour que la Commune puisse assumer sa responsabilité. Ce poste aidera également à la certification dans le cadre du Pacte climatique.

Cependant, cela signifie que la masse salariale continuera d'augmenter en 2021. Néanmoins, le pourcentage n'est actuellement que de 44,2%. Ce pourcentage augmentera, car l'expérience a montré que les dépenses ordinaires en fin d'année sont inférieures aux estimations initiales, mais que les salaires restent les mêmes.

Déi gréng tient particulièrement à souligner le supplément de 20% sur l'indemnité compensatoire pour 2020, qui aide particulièrement les citoyens socialement défavorisés. Ce supplément a été voté après l'augmentation de l'allocation de vie chère pour l'année en cours au niveau national. Nous espérons répéter ce geste si le gouvernement maintient l'augmentation jusqu'en 2021.

Beaucoup est également investi dans l'informatique, ce qui à notre avis est très important. À l'ère de la numérisation, la Commune doit se moderniser dans ce domaine pour assumer sa responsabilité envers ses citoyens, leur fournir des informations plus rapidement et, enfin et surtout, fonctionner de manière plus durable. Une étape importante est l'application mobile de la Commune, qui a été lancée en 2020. L'informatique représente une simplification, tant pour le citoyen que pour l'administration, et nous espérons que d'autres services en ligne seront proposés ou étendus à l'avenir.

Nous nous réjouissons de la poursuite de la coopération avec «Eng oppen Hand fir Malawi» dans le cadre du projet «WAVEH» et avec «Action solidarité Tiers Monde» dans le cadre du projet «ARFA».

Nous notons que l'approvisionnement en eau potable et l'évacuation des eaux usées prennent en compte le principe du pollueur-payeur. Compte tenu des investissements élevés dans les stations d'épuration, il faut se demander si ce principe, tel que requis par la loi, est toujours respecté. Cela devrait donc être révisé régulièrement.

Une nouvelle loi sur les déchets est prévue en 2021, ce qui peut signifier que notre concept d'élimination des déchets doit être révisé. Ce serait l'occasion pour revoir également le principe du pollueur-payeur dans ce domaine ou pour réévaluer les redevances.

Les dépenses extraordinaires montrent que la Commune continue d'investir dans l'avenir dans toutes ses localités. Les investissements pour 2021 sont élevés. Des investissements systématiques sont réalisés non seulement dans le renouvellement des réseaux et la construction de routes, mais aussi dans des projets durables et à long terme tels que les écoles et les maisons relais, ainsi que dans l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la Commune en créant des points de rencontre et des parcs. Nous considérons tous ces investissements comme très importants et nous pensons donc que les projets prévus doivent être réalisés.

En ce sens, on peut mettre en évidence des projets individuels qui prouvent que la Commune investit dans toutes les localités depuis des années:

- l'auberge dans l'ancienne école de Linger, qui profite au tourisme dans la Commune. Il est rassurant de savoir qu'un plan B est en place au cas où le projet de l'auberge Red Rock Trail ne serait pas réalisé;
- les terrains de jeux dans les écoles « Op Acker », à Hautcharage et à Clemency pour nos enfants;
- le parc à Hautcharage et l'aménagement paysager au centre de Clemency, ainsi que le futur parc près des anciens courts de tennis à Bascharage, pour améliorer la qualité de vie au centre du village;
- une nouvelle école à Bascharage pour les générations futures après la construction de la nouvelle école à Clemency;
- un nouveau centre avec un hall polyvalent à Clemency, après le «Treff» à Bascharage, ainsi qu'un nouveau projet pour le «Bommertbësch» pour promouvoir la vie associative et la vie de village;
- des investissements dans les infrastructures sportives, aussi bien à Bascharage qu'à Clemency;
- l'acquisition de terrains et de bâtiments dans les différentes localités, pour augmenter la propriété communale.

D'autres projets sont importants pour notre parti déi gréng:

- 2 millions d'euros seront investis dans les stations d'épuration. Ces investissements contribuent à améliorer la qualité de nos eaux de surface;
- des investissements dans la construction de routes avec le grand projet longtemps attendu au «boulevard Kennedy», dans lequel le trottoir et la piste cyclable favorisent une mobilité douce;
- les investissements dans le logement social à travers la rénovation de la « Villa Bofferding », où les travaux de création de logements pour les jeunes se sont achevés cette année;
- la création et la rénovation de logements pour réfugiés;
- les travaux au scouts-home de Clemency sont terminés, ce qui est une valeur ajoutée pour la vie de club des enfants et des jeunes;
- nous apprécions la participation de notre Commune à «Esch 2022», avec des projets qui non seulement sont magnifiquement conçus, mais également axés sur la durabilité. La recherche sur les coutumes des «Buergbrennen» pourra être utilisée plus tard et le «Salon des saveurs» pourra se poursuivre comme un marché local;

- une étude d'un nouveau concept de parking garantissant une meilleure qualité de vie dans les quartiers résidentiels individuels;
- l'élaboration d'un plan directeur pour la révision de la signalisation en milieu urbain, tant pour la circulation motorisée que pour les piétons, qui bénéficiera certainement à la mobilité douce;
- la démolition de bâtiments dans le respect de l'économie circulaire avec le recyclage des vieux matériaux.

Des recettes, qui ont été versées au budget communal à travers le Pacte Climat, deux fois plus de dons ont été versés aux citoyens en 2020 que l'année précédente, ce qui est certainement aussi dû à la sensibilisation périodique des citoyens et à l'élaboration d'une charte environnementale. En 2019, en l'absence de campagne de sensibilisation, les prestations versées aux citoyens étaient exceptionnellement faibles. Nous espérons que l'année prochaine de nouvelles campagnes seront développées avec l'«Energiepark Réiden» et «myenergy», qui sont financés par le Pacte Climat.

Ces recettes ont également permis de financer:

- les box à vélos à Clemency;
- le lancement d'un jardin communautaire favorisant la coexistence des concitoyens;
- en outre, le budget du pacte climatique en 2021 couvrira les coûts supplémentaires pour que deux bus électriques soient utilisés à la place des bus diesel dans le transport scolaire. Ceux-ci doivent être utilisés l'année prochaine, en complément du «Pedibus» et du «Vëlobus», et nous sommes donc sur la bonne voie vers un transport scolaire sans CO2.

2021 sera une année de transition dans le Pacte Climat. Une nouvelle loi sur le Pacte Climat 2.0 est en cours d'élaboration. Nous supposons que notre Commune participera à nouveau et nous sommes curieux de voir comment nous allons performer avec le nouveau catalogue de points et si nous pouvons maintenir le niveau des recettes.

En 2021, l'État lancera également le Pacte de la nature, et la loi est également en cours d'élaboration. Il nous semble logique de signer également ce pacte avec l'État. C'est là que tous les efforts que la Commune a entrepris dans le domaine de la protection active de l'environnement ces dernières années porteraient leurs fruits. Nous croyons que cela peut être une nouvelle et passionnante source de recettes pour la Commune. Pour la certification au titre du Pacte Nature, tous les espaces naturels de la zone verte, du village et de la forêt sont pris en compte. Étant donné que la Commune a activement promu la

conservation de la nature ces dernières années avec son groupe de jardinage et en coopération avec le SICONA, à travers la création et l'entretien de biotopes et grâce à l'achat d'espaces quasi naturels, nous avons de bonnes chances pour la certification. En regardant le budget, nous sommes heureux de voir que la Commune veut continuer à investir dans la conservation de la nature.

En conclusion, je voudrais dire:

- le fait que l'excédent des comptes annuels en 2019 par rapport au budget initial était plus élevé, comme les années précédentes;
 - le fait que l'excédent du budget rectifié 2020 diminue, mais que nous sommes toujours excédentaires;
 - le fait qu'en dépit de la baisse des subventions étatiques, nous avons toujours une situation financière saine dans la Commune;
 - le fait que la dette par habitant est extrêmement faible et que la Commune a réussi à investir beaucoup ces dernières années sans emprunter;
 - le fait que les investissements en 2021 ont été fixés à un niveau élevé, bien que tous les projets ne puissent pas être mis en œuvre en 2021, et que le budget a été soigneusement élaboré et présente toujours des résultats positifs;
 - le fait que l'on nous ait présenté un budget aux ambitions élevées qui fera avancer Käerjeng et profitera à toutes ses localités;
 - le fait que la Commune investit dans un avenir moderne et durable;
 - le fait que nous pensons que les projets prévus doivent se poursuivre;
 - notamment le fait que nous puissions retrouver nos accents verts et nos préoccupations dans ce budget;
- tout cela amène le parti déi gréng à approuver ce budget.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons également convenir d'un éventuel emprunt, à condition qu'il soit utilisé pour financer des projets durables et intergénérationnels.

Conseiller Nico FUNCK (DP): Je voudrais tout d'abord remercier M. Freichel, M. Haag et M. Scharll, ainsi que tous les agents qui ont travaillé sur le budget.

Comme le bourgmestre l'a mentionné dans sa présentation la semaine dernière, la situation financière de notre Commune a changé en raison de la pandémie. Au niveau de la recette ordinaire, on constate une baisse des recettes due à la taxe commerciale et les subventions étatiques, tant dans le budget rectifié que dans le budget 2021. Les dépenses ordinaires, en revanche, ont augmenté ces dernières années en raison de nouveaux engagements qui entraînent une augmentation des frais de personnel.

Nous sommes ravis de tous les projets qui ont été mis en œuvre en 2020. Quant aux projets pour 2021, comme le centre de Clemency, les courts de tennis de Clemency, l'école transformée en auberge de jeunesse à Linger, le bar du parc de Hautcharage, le « Boulevard Kennedy », l'école avec maison relais, pour n'en citer que quelques-uns ont déjà été largement approuvés, sont des projets importants pour le parti DP.

Nous saluons également l'enregistrement des séances du conseil communal dans le budget, car cette revendication faisait partie du programme électoral du DP. Nous attendons également avec impatience le projet «Bommertbësch», qui, nous l'espérons, nous sera présenté dans l'année à venir et qui profitera à nos associations. Cela faisait également partie du programme électoral du DP. Je suis particulièrement satisfait des crédits pour une étude et l'appel d'offres pour des travaux sur les terrains de football synthétiques.

Pour le DP, il est clair que les projets qui ont déjà commencé ainsi que les projets seront mis en œuvre, car ils sont importants pour notre Commune, même si un emprunt est nécessaire.

La raison pour laquelle nous n'approuvons pas le projet de budget 2021, c'est qu'il nous manque quelques éléments. Nous l'aurions bien approuvé si la rénovation des terrains de football avait été transformée en un véritable projet et un joli bar avait été intégré là où se trouvent actuellement les conteneurs temporaires. Force est de constater qu'aucun crédit n'est prévu en 2021 pour équiper adéquatement notre école du matériel informatique nécessaire, comme nous le réclamons depuis des années. Il nous manque également un « Ruffbus ». Comme l'année précédente, nous ne trouvons rien non plus sur un marché local cette fois-ci, ce qui, à notre avis, serait très important pour soutenir nos commerçants locaux.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je voudrais commenter brièvement les interventions individuelles. Je me réjouis des déclarations de grande qualité qui ont été faites aujourd'hui lors du vote sur le projet de budget 2021. Il montre que les membres de cet organe ont traité de manière constructive les données clés de la politique communale. Je suis également heureux que chaque parti ait réfléchi à la situation financière à moyen et long terme de la Commune.

Outre le fait que le ministère de l'Intérieur fixe certaines lignes directrices selon lesquelles on peut se rabattre sur un emprunt, je peux vous assurer que nous n'oserons franchir

cette étape que lorsque nous aurons épuisé nos réserves, et que nous n'aurons plus le surplus adéquat dont nous avons besoin, pour sécuriser notre programme d'investissement. Bien entendu, cela dépend fortement de l'évolution de la situation économique dans les mois et les années à venir.

Je partage l'avis du conseiller Cruchten selon lequel les prévisions du STATEC sont plutôt optimistes. Une croissance économique de -4% serait moins mauvaise que ce qui avait été prévu au début de la crise et, bien sûr, absolument bienvenue, car cela signifierait moins de pertes de recettes pour nous et au moins retarderait le besoin d'un emprunt. Je prévois des pertes comprises entre 20 et 25 millions d'euros. Bien sûr, ce serait bien si cela ne représentait que 10 à 12 millions, mais cela pourrait aussi aller jusqu'à 30 millions, ce qui aggraverait le problème. Néanmoins, force est de constater que dans ce scénario, de nombreuses communes qui nous précèdent vont avoir des problèmes, car malgré toutes les adversités, nous sommes encore en mesure de générer un surplus qui nous permet de continuer à mettre en œuvre notre politique d'investissement.

Le conseiller Funck a déclaré à juste titre que nos dépenses ordinaires sont plus élevées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a quelques années. Cela tient notamment au fait que nous avons augmenté notre effectif en personnel de manière à répondre à toutes les exigences dans tous les domaines qui sont placés sur une commune aujourd'hui. Les domaines de responsabilité deviennent de plus en plus complexes, de sorte que nous devons nous entourer du personnel nécessaire. Il faut par exemple se demander comment nous avons réussi il y a dix ans à diriger notre Service technique avec seulement trois agents.

Nous n'avons pas encore soumis de plan de financement pluriannuel, car nous n'avons pu envoyer la version prévue pour juillet au ministère de l'Intérieur qu'en novembre et cela n'inclut pas les chiffres réels pour 2020. Nous présenterons la prochaine version, prévue pour janvier 2021, au conseil communal. L'importance de ce document ne doit pas être sous-estimée, car il nous fournira une prévision quant à savoir si nous serons dépendants d'un emprunt l'année prochaine ou peut-être pas jusqu'en 2022.

Je suis heureux de constater qu'aucun parti à cette table n'a exprimé de critiques fondamentales à l'égard du projet de budget. Bien que l'un ou l'autre aurait mis les accents différemment, c'est parfaitement légitime, mais essentiellement notre politique ne semble pas aller dans la mauvaise direction. Je prends acte de la critique du LSAP à l'égard du «précoce». On ne peut pas construire une école avec maison relais et un bâtiment pour le précoce en même temps. De plus, nous voulons qu'un tel bâtiment soit construit là où

se trouve actuellement la caserne de pompiers. Il est également important de connaître les critères selon lesquels l'éducation préscolaire devrait fonctionner à l'avenir. La prochaine majorité politique devra décider si un nouveau «précoce» sera l'une des priorités pour les années 2023-2028.

Nous avons affaire à la conception future du centre de Linger et rien ne nous empêche de travailler ensemble sur ce sujet en séance de travail, car il y a toute une série de questions à se poser sur le «centre sociétaire » ou l'auberge. L'orientation de la localité va inévitablement changer à moyen terme, notamment en raison de la réserve de terrains à bâtir que nous y avons créée.

Pour nous aussi, il va sans dire qu'un autre parc devrait être construit à Bascharage. Comme chacun sait, nous avons lancé une étude à cet égard, qui vise à nous fournir des informations sur l'état exact des réseaux qui y circulent. Tout cela fait partie d'une orientation à long terme de notre Commune, car un tout nouveau quartier résidentiel est également en construction à cet endroit.

Concernant le problème de l'informatique à l'école, je vous suggère de contacter le ministre de l'Éducation, Claude Meisch, et de lui rappeler qu'une loi de 2013 définit la responsabilité de l'État dans ce domaine. Nous restons d'avis qu'il ne doit pas y avoir de critères différents pour l'acquisition de matériel informatique, en fonction de la situation financière respective et de la volonté politique des Communes. Je me défends également de l'impression qui se dégage que nous n'avons pas d'informatique dans nos écoles.

Le ministre de la Force publique sera reçu à Pétange dans un avenir prévisible. Cela me donnera l'occasion d'avoir une conversation avec M. Kox. Cependant, je ne peux même pas lui reprocher le dilemme entourant le centre d'intervention, car c'est le ministre de la Force publique de l'époque, Etienne Schneider, qui a assuré au ministre de l'Intérieur de l'époque, Dan Kersch, que la police se joindrait au projet, mais elle est dans l'impasse depuis. À mon avis, la responsabilité incombe à quiconque a eu l'occasion à l'époque d'en faire une priorité pour la police. Même si M. Kox disait que la planification commencerait immédiatement, cela prendrait encore deux ou trois ans, de sorte qu'un accord avec le CGDIS sur l'organisation de l'espace disponible soit conclu au mieux dans les deux prochaines années, et les services d'urgence pourront s'y installer, le reste étant réservé à la police.

Il est bien connu que je ne partage pas l'avis de M. Cruchten sur la réforme des finances communales. Bien que notre Commune ait reçu un peu plus de recettes de la réforme, je

suis convaincu que nous n'en avons pas eu assez par rapport au montant qui a été distribué entre les communes. De plus, il ne faut pas oublier que nous avons également reçu des dépenses supplémentaires. La participation au CGDIS est très différente aujourd'hui et dans le futur de ce qu'elle était avant la réforme. Aujourd'hui, entre autres, nous prenons en charge les coûts des ambulances et des pompiers professionnels de la Ville de Luxembourg, ce qui n'était pas le cas jusque-là, et il n'y a pas de réelle valeur ajoutée. Seul le centre d'intervention prévu pourrait être considéré comme une valeur ajoutée.

Néanmoins, je constate que dans notre Commune, nous n'avons pas de politique fondamentalement différente entre la majorité et l'opposition. L'opposition aurait pu en fait approuver le projet de budget. Mais je voudrais dire que je suis très satisfait de la façon dont nous communiquons et travaillons ensemble aujourd'hui.

En conclusion, je voudrais dire que notre budget est tellement rempli de choses que j'ai entendu dans certaines des déclarations des partis des projets que j'avais oublié de mentionner dans ma présentation. Je voudrais donc vous remercier d'avoir terminé mon discours de la semaine dernière. Je partage l'avis de l'échevin Pirrotte concernant la reprise d'une vie sociale dans les meilleurs délais, car une Commune vit de ses citoyens et de ses associations, et je partage l'espoir de tous ceux qui croient que 2021 sera une année meilleure.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Je voudrais juste préciser que M. Schneider n'est plus ministre de la Force publique depuis deux ans maintenant. Je pense aussi qu'après la catastrophe de la tornade, pratiquement aucune autre Commune ne peut reconnaître la valeur ajoutée du CGDIS que Pétange et Käerjeng. À ce moment-là, nous étions probablement tous heureux qu'il y ait un service de sauvetage organisé au niveau national. Je suppose que le bourgmestre a principalement considéré l'aspect financier dans son évaluation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): C'était définitivement voulu. La plus grande valeur ajoutée du CGDIS serait un centre de sauvetage commun pour Käerjeng et Pétange. Je veux maintenant clore les discussions et demander au conseil communal de procéder au vote.

Tableau récapitulatif du budget rectifié de l'exercice 2020		
	Service ordinaire en €	Service extraordinaire en €
Total des recettes	41 919 218,73	2 488 340,48
Total des dépenses	34 053 789,40	25 747 395,13
Boni propre à l'exercice	7 865 429,33	
Mali propre à l'exercice		23 259 054,65
Boni du compte 2019	27 564 482,83	
Mali du compte 2019		
Boni général	35 429 912,16	
Mali général		23 259 054,65
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 23 259 054,65	+ 23 259 054,65
Boni présumé fin 2020	12 170 857,51	
Mali présumé fin 2020		

Approbation par 9 voix (CSV, déi gréng) et 6 refus (LSAP, DP).

Tableau récapitulatif du budget de l'exercice 2021		
	Service ordinaire en €	Service extraordinaire en €
Total des recettes	43 462 816,92	10 250 310,00
Total des dépenses	37 098 683,38	27 525 541,35
Boni propre à l'exercice	6 364 133,54	
Mali propre à l'exercice		17 275 231,35
Boni présumé fin 2020	12 170 857,51	
Mali présumé fin 2020		
Boni général	18 534 991,05	
Mali général		17 275 231,35

TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 17 275 231,35	+ 17 275 231,35
Boni définitif	1 259 759,70	
Mali définitif		

Approbation par 9 voix (CSV, déi gréng) et 6 refus (LSAP, DP).

3 Approbation d'un accord de partenariat (2020-2023) dans le cadre du projet WAWEH III au Malawi.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Ce point à l'ordre du jour concerne la poursuite de notre coopération avec l'organisation non gouvernementale «Eng oppen Hand fir Malawi». L'État a également pris l'engagement écrit de poursuivre sa coopération.

Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng): C'est déjà la troisième convention avec cette organisation non gouvernementale que nous présentons au conseil communal. Puisque les deux premières remontent à quelques années, je me permets un de faire un rappel historique.

En 2012, nous recherchions un projet de coopération pour notre Commune lorsque Sœur Justine est venue à Käerjeng pour le mariage de son neveu et a raconté au bourgmestre ses 44 ans de vie au Malawi.

L'ancienne colonie britannique d'environ 120 000 km² en Afrique du Sud-Est est indépendante depuis 1964, et est aujourd'hui une République démocratique politiquement stable. Le pays n'ayant ni accès à la mer, ni aux ressources naturelles, il a toujours été épargné par les conflits.

En 1959, à la demande de l'évêque, cinq sœurs luxembourgeoises ont repris une petite infirmerie de prêtres blancs, qui au fil des ans s'est transformée en un grand hôpital. Parce que les sœurs carmélites tertiaires de l'hôpital ont vu chaque jour le sort de la population du village, ils ont élargi leurs soins médicaux pour inclure des travaux de développement.

Pour soutenir ce travail, l'organisation non gouvernementale «Eng oppen Hand fir Malawi» a été fondée ici au Luxembourg il y a environ 30 ans (1989) dans le but d'améliorer

durablement les conditions de vie des 250 000 personnes des 600 villages autour de l'hôpital de Namitete.

Les principaux problèmes au Malawi sont l'accès à l'eau potable et, par conséquent, les maladies infectieuses. Il y a également un manque d'infrastructures médicales, hygiéniques et scolaires. 30% des citoyens sont encore analphabètes. La population du village, qui vit principalement de l'agriculture, souffre énormément du changement climatique: de longues périodes de sécheresse ou de fortes pluies détruisent régulièrement les récoltes, de sorte que la malnutrition et la famine posent de nouveaux problèmes.

Ces informations nous ont amenés à prendre contact avec cette ONG et à leur demander d'élaborer un projet pour notre Commune pour lequel nous mettrions à disposition 20 000 euros par an. La priorité doit être donnée à l'eau et à l'éducation, car ce sont deux domaines dans lesquels nos écoliers pourraient le plus facilement être sensibilisés et impliqués.

C'est ainsi que le projet WAWEH est né, même s'il semble africain, mais ce n'est qu'une suite des premières lettres des différents domaines que le projet englobe: *water*, *agriculture*, *women*, *education*, *health* (eau, agriculture, femmes, éducation et santé).

La première convention, WAWEH I, s'est déroulée de 2013 à 2016. En 2014, lors des célébrations du 25^e anniversaire de l'ONG, l'idée est venue d'organiser régulièrement des voyages de donateurs afin que les donateurs luxembourgeois sur place puissent prendre connaissance de la nécessité, de la mise en œuvre et des résultats des projets qui ont été convaincants. En 2016, par exemple, une délégation de «Käerjeng hëlleft», qui poursuit le projet pour la Commune, a pu vivre en direct le dernier des 36 puits d'eau prévus du premier partenariat. Nous avons visité des écoles qui pourraient être construites avec notre aide financière et où les étudiants se sont assis sur des bancs de Käerjeng, que nous y envoyons régulièrement avec des conteneurs. À l'aide de chiffres, on nous a montré comment, parallèlement au forage de puits et donc à l'accès à l'eau potable, le nombre de maladies infectieuses a diminué de manière significative.

Nous avons été tellement impressionnés par le travail effectué, coordonné depuis l'hôpital de Namitete, qu'à notre retour, nous avons plaidé pour une autre convention, WAWEH II, qui s'est déroulée de 2017 à 2019.

L'année dernière, une membre de « Käerjeng hëlleft » était sur place et a pu confirmer que beaucoup a été mis en œuvre ces dernières années, de sorte qu'aujourd'hui nous

demandons à nouveau une prolongation afin de garantir la continuité du projet avec WAWEH III. Le Malawi étant le quatrième pays le plus pauvre du monde, le ministère soutient le projet à 80%. Nos 20 000 € et 80 000 € du ministère totalisent donc 100 000 € par an, qui alimentent le projet s'étendant de 2020 à 2023.

Comme son nom l'indique, le projet WAWEH englobe plusieurs domaines: une grande importance est accordée à l'information, à la sensibilisation et à l'éducation, dans le but de garantir que l'ensemble de l'hôpital puisse fonctionner de manière aussi autonome que possible avec les projets. Sœur Justine, aujourd'hui, âgée de 83 ans, est la seule européenne là-bas depuis des années. Les sœurs Véronique et Ursula de l'ONG s'y rendent régulièrement pour échanger avec les responsables à l'hôpital et dans les villages.

En matière d'agriculture, des agriculteurs locaux spécialement formés par l'ONG sont en train d'établir une coopération dans les villages. Ils communiquent l'importance d'augmenter la productivité, de s'écarter des monocultures, d'améliorer le sol grâce au compostage et de lutter contre l'érosion en plantant des arbres. Dans le cadre du projet WAWEH III, 90 pompes d'irrigation communes sont en cours d'achat.

En ce qui concerne les femmes, 90 autres «femmes-relais» sont en cours de formation dans le cadre de ce projet afin de mettre en place des projets de femmes dans les villages individuels et de leur donner la possibilité de générer leurs propres revenus grâce à des activités. Par exemple, des cours de couture sont organisés où les femmes peuvent emporter leur machine à coudre chez elles à la fin du cours.

L'ensemble de l'hôpital et ses projets sont gérés par des Malawiens, qui utilisent également des équipes mobiles pour garantir des soins médicaux réguliers aux petits enfants des villages et peuvent ainsi réagir rapidement aux problèmes de santé. Il faut savoir que les habitants des villages doivent marcher jusqu'à 60 km jusqu'à l'hôpital, principalement à pied. C'est pourquoi 30 ambulances à vélo avec petits garages sont prévues dans ce nouveau projet afin d'en équiper de plus en plus de villages et de leur donner la possibilité d'amener leurs malades à l'hôpital. Par précaution importante, 1500 latrines (toilettes locales) seront également installées dans les villages.

Dans le projet WAEH III, l'argent de Käerjeng sera suffisant pour couvrir les deux domaines de l'eau et de l'éducation, à savoir forer 45 puits au cours des prochaines années et construire trois écoles avec un espace de vie pour le personnel enseignant.

Nous espérons que le conseil communal approuvera cette convention et que la population du village autour de l'hôpital de Namitete pourra continuer à compter sur le soutien de Käerjeng pour améliorer sa qualité de vie à long terme.

Ces derniers jours, vous avez trouvé un dépliant de «Käerjeng hëlleft» dans votre boîte aux lettres. «Käerjeng hëlleft» a décidé de monter son propre projet au Malawi, le projet CABU, en complément du partenariat de la Commune. Tout le monde peut participer à ce projet, à la fois en faisant don de livres en anglais pour les bibliothèques dans les nouvelles écoles, et avec un petit don financier destiné à être utilisé pour créer des terrains de sport dans les écoles afin que le sport puisse être inclus dans le programme scolaire. Ainsi, les enfants peuvent apprendre les valeurs de respect mutuel, d'esprit d'équipe et de tolérance dès leur plus jeune âge.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Cette coopération dure depuis des années, et avec «Käerjeng hëlleft» nous avons le bon lien. En fait, j'aurais dû aller au Malawi cette année pour avoir une idée de tout cela, mais malheureusement il y eut la pandémie. Cependant, je peux vous assurer que chaque euro que nous investissons arrive vraiment là où il est nécessaire.

Approbaton unanime.

4 Acte notarié – Acquisition ancien presbytère avec jardin à Hautcharage - Approbation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Le presbytère de Hautcharage est inhabité depuis plus de 30 ans maintenant, et cela ne contribue pas vraiment à la beauté du village. Contrairement à la Fabrique d'Église, qui voulait faire revivre le bâtiment avec le Fonds du Logement dans le cadre du logement social, le Fonds des édifices religieux, en tant que nouveau propriétaire, n'a pas l'intention de mettre en œuvre un projet lui-même. Le collègue échevinal en a profité pour acheter cette propriété intéressante comprenant le jardin afin que la Commune puisse y planifier un projet social.

L'expertise a déterminé une valeur totale de 1 726 000 €, la majorité de la valeur n'étant pas définie par le bâtiment, mais par la surface constructible. Nous sommes convaincus que nous pouvons donner une nouvelle raison d'être à l'un des bâtiments les plus anciens de la Commune.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): En principe, nous sommes d'accord avec cette transaction. C'est une propriété intéressante, notamment en raison de son emplacement. En même temps, nous pouvons contribuer à l'embellissement du village en rénovant cette horreur. La maison est en mauvais état et a été évaluée à 240 000 €. Nous nous permettons de nous demander pourquoi les deux zones, à savoir la zone bâtie et le jardin, devraient avoir des valeurs différentes.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je ne peux pas répondre à cette question. Nous avons accepté l'expertise telle qu'elle est. Je dois faire mes propres recherches pour comprendre les détails.

Approbaton unanime.

5 Suspension du paiement des loyers du mois de décembre 2020 pour les trois cafés de la Commune – Confirmation de la décision du collège échevinal du 27 novembre 2020.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): La pandémie a à nouveau conduit à la fermeture de restaurants. Comme au début de la pandémie, nous proposons maintenant de suspendre le loyer pour le mois de décembre aux cafés des trois localités appartenant à la Commune.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Nous sommes bien sûr d'accord avec cette mesure, et nous informons que nous sommes d'accord à ce que le collège échevinal prolonge cette mesure pour le mois de janvier si la clôture devait être prolongée.

Approbaton unanime.

6 Autorisation d'ester en justice – Bâtiment 1, rue de la Poste L-4939 Bascharage.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Sur ce point, je donne la parole à l'échevin Sturm pour qu'il nous explique les détails. Je tiens à préciser qu'il n'y aura de poursuites judiciaires qu'en cas de difficultés.

Échevin Richard STURM (CSV): Lorsque nous avons eu la possibilité d'acheter le bâtiment de l'ancien restaurant «Beim Hollänner», nous n'avons pas hésité, car la

Commune possède déjà la propriété voisine de la rue de la Poste. De cette façon, nous avons la possibilité de planifier un concept global pour l'ensemble de la zone dans le centre de Bascharage. La Commune est également propriétaire de cet immeuble depuis le 27 juillet 2020. L'ancien propriétaire avait demandé la permission d'y rester encore deux mois. Avec une sage prévoyance, une indemnité pour emménager dans l'appartement avait été déterminée. Maintenant que le délai demandé est passé, nous lui avons demandé de quitter le bâtiment.

Un appartement en location fait également partie de l'immeuble. Nous avons proposé aux locataires actuels de baisser le loyer en contrepartie de la résiliation du contrat de location le 30 septembre 2021. Les locataires ont donné leur accord.

Le collègue échevinal demande l'approbation d'ester en justice afin de pouvoir intenter une action contre l'ancien propriétaire si nécessaire. La rumeur dit qu'il n'a pas l'intention de quitter la maison, car il semble qu'il soit occupé à la rénover. Si nous ne parvenons pas à un accord avec lui pour la remise des clés, devons aller au tribunal.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Je dois avouer que nous n'avons pas compris ce qui est prévu. D'une part, nous avons un accord avec les locataires, d'autre part, nous voulons aller devant les tribunaux.

Échevin Richard STURM (CSV): Le procès ne concernerait que l'ancien propriétaire, et non la famille de l'appartement loué. Il a vendu l'immeuble et s'est engagé à le quitter.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Dans la présente délibération, on parle des « occupants », c'est-à-dire des résidents. Cela inclurait les locataires.

Échevin Richard STURM (CSV): Puisque nous n'avons pas encore les clés de l'immeuble, et que nous savons que l'ancien propriétaire a logé régulièrement et illégalement des sous-locataires dans le passé, nous ne pouvons pas exclure qu'il y ait plus de personnes vivant dans la maison.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Nous sommes parvenus à un accord avec cette famille auquel nous adhérons. Si nécessaire, ils bénéficieront également d'un soutien de l'Office social dans la recherche d'un nouveau logement. Notre souci est de sécuriser le bâtiment le plus rapidement possible, car en fin de compte, c'est aussi une question de sécurité que nous devons garantir en tant que propriétaires.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Si nous convenons que la procédure judiciaire envisagée n'est pas dirigée contre la famille dans l'appartement loué, nous pouvons donner notre consentement. Le texte de la délibération devra être adapté en conséquence.

Approbation unanime.

7 Contrat de bail – 14B rue de la Gare à Hautcharage – Approbation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Le couple Gameiro Fernandes-Leal Lourenço vit dans la maison au numéro 14-B de la rue de la Gare à Hautcharage. Devant leur maison, il y a 0,21 are de terrain appartenant à la Commune qu'ils veulent louer. Le loyer annuel est de 3,15 euros.

Approbation unanime.

8 Contrat de bail – 1A rue du Ruisseau à Bascharage – Approbation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Comme pour le point précédent, le couple De Matos-Da Silva Barbosa souhaite louer une parcelle devant leur maison au numéro 1A de la rue du Ruisseau. La parcelle a une superficie de 0,58 are et le loyer annuel est de 8,70 euros.

Approbation unanime.

9 Subventions pour les années 2020 et 2021 aux particuliers pour la replantation d'arbres disparus lors de la tornade du 9 août 2019 – Article 3/590/648120/99003 P.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): La tornade du mois d'août de l'année dernière, a non seulement causé beaucoup de dégâts aux bâtiments, mais a également endommagé une énorme quantité d'arbres, tant dans les espaces publics que sur les propriétés privées. Afin d'aider les ménages privés à replanter des arbres, nous proposons une subvention d'un maximum de 500 € pour chaque arbre nouvellement planté, à condition

qu'il puisse être prouvé qu'un arbre endommagé par la tornade sera remplacé. Cette mesure s'applique aux campagnes de plantation en 2020 et 2021.

Ce projet fait partie d'une stratégie globale avec laquelle nous voulons remplacer les arbres qui ont disparu sur le territoire communal. À l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, nous avons symboliquement remplacé un arbre détruit par la tempête. Nous nous sommes également donné un programme de replantation d'arbres dans les espaces publics, en partie en coopération avec l'administration des ponts et chaussées de l'Administration de la gestion de l'eau. Dans le cadre du futur quartier résidentiel de «Schinnskaul» à Bascharage, un autre parc doit être construit dans les deux à quatre prochaines années. Enfin, nous souhaitons planter un arbre avec la commune de Pétange à la limite communale en souvenir des événements du 9 août 2019.

En plus de ces initiatives des communes et des pouvoirs publics, nous souhaitons utiliser cette subvention pour remplacer la plupart des 1 200 arbres qui ont été détruits sur des terrains privés.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): L'action est la bienvenue. Il ressort du texte que la subvention ne s'applique qu'aux espèces d'arbres indigènes. Par exemple, un prunier a été détruit chez moi, une espèce qui ne fait pas partie de celles pour lesquelles je recevrais une subvention.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): C'était une demande compréhensible du service forestier. Bien sûr, de nombreux citoyens ont déjà planté de nouveaux arbres qui ne rentrent peut-être pas dans cette liste. Dans ce cas, nous ferons preuve de bonne volonté, mais le principe devrait être qu'à partir de maintenant, seule la plantation d'arbres indigènes sera soutenue financièrement.

Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng): La liste comprend environ 200 espèces d'arbres indigènes. Vous pouvez donc remplacer un prunier par un autre arbre fruitier.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je pense que dans la grande majorité des cas, nous trouverons certainement une solution satisfaisante.

Conseillère Anne KIHN (déi gréng): Sur les quelque 1 200 arbres qui ont été détruits lors de la catastrophe de la tornade, environ 100 arbres sur la propriété communale et peut-être 200 arbres sur la propriété de l'État sont touchés. Ainsi, la plupart des jardins de

nos citoyens ont été touchés. Le secteur public peut certainement garantir le remplacement des arbres dont il est responsable. Nous saluons expressément cette initiative, qui vise à ce que la majorité des arbres qui ont été détruits soient remplacés de cette manière, et nous soutenons l'appel du garde forestier à faire en sorte que les arbres essentiellement indigènes soient cofinancés lors des subventions.

Approbation unanime.

10 Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestres et échevins – Confirmation.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Aujourd'hui, nous devons confirmer trois règlements temporaires de la circulation que le collège échevinal a édictés d'urgence.

Approbation unanime.

11 Exercice d'un droit de préemption pour la parcelle cadastrale numéro 240/2223, lieu-dit « Closebiert », jardin contenant 1 are 4 centiares.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Ce n'est que la deuxième fois que la Commune souhaite faire usage de son droit de préemption. Plus précisément, c'est un petit jardin dans la « rue Closebiert » de Hautcharage. Une partie des réseaux communaux se trouve sous ce terrain, et avec l'acquisition, nous voulons nous assurer d'avoir accès à ces réseaux si nécessaire. La propriété a une superficie de 1,04 are pour un prix d'achat de 300 euros. Nous pouvons ensuite le louer au propriétaire du bien voisin s'il est intéressé.

Approbation unanime.

12 Questions et réponses.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Le tunnel piétonnier entre la zone industrielle et le « boulevard Kennedy » a été taché de graffitis il y a des semaines, y compris des croix gammées. Il faudrait au moins les repeindre.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Nous en avons déjà été informés. Je communiquerai à nouveau ce point au service technique.

Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP): Le Service technique de la Commune semble avoir du mal à trouver une entreprise capable de réaliser les travaux de façade nécessaires sur l'église de Bascharage. L'acier de la façade en béton rouille et l'administration des ponts et chaussées rencontre de plus en plus souvent ce problème dans la construction de ponts. Je propose d'établir un contact entre la Commune et l'administration afin de trouver une entreprise capable de faire les travaux.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): C'est une bonne idée. Si vous êtes d'accord, vous pouvez prendre contact.

Conseiller Jos THILL (LSAP): Le 6 décembre, la Commune a tenté d'amener le Saint Nicolas aux enfants de la Commune vu qu'il n'a pas pu aller à l'école en raison de la pandémie. L'idée de faire passer le Saint Nicolas dans un petit train était certes une bonne idée, mais sa mise en oeuvre était extrêmement décevante. Beaucoup de gens se sont plaints du fait que le train passait simplement devant eux et leurs enfants, de sorte que les enfants ne pouvaient même pas reconnaître le Saint Nicolas.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): L'idée était en effet d'amener le Saint Nicolas aux enfants malgré la pandémie. Malheureusement, il ne pouvait pas s'arrêter près des enfants, sinon il aurait tout aussi bien pu se rendre à l'école. Les attentes des citoyens étaient naturellement différentes, et nous nous excusons pour toute communication trompeuse. Néanmoins, le Saint Nicolas a parcouru en 3 heures environ 50 kilomètres dans les rues de notre Commune, et les enfants ont déjà reçu le traditionnel sachet de chocolats à l'école. Si nous n'avons pas encore atteint la normalité dans l'année à venir en ce qui concerne la pandémie, nous organiserons la visite de Saint Nicolas différemment.

Conseiller Jos THILL (LSAP): Je voudrais annoncer qu'il s'agit de ma dernière séance du conseil aujourd'hui après 38 ans. J'ai vu de nombreux membres du conseil aller et venir pendant cette période, et il est temps de laisser la place à un jeune politicien local. Je souhaite à mon successeur Patrick Ciuca beaucoup de satisfaction pour son nouveau mandat et, surtout, de bons nerfs. Je vous souhaite à tous de passer de joyeuses fêtes et une bonne santé.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Je ne veux pas devenir émotif, même si c'est un moment très spécial. Jos Thill est le membre le plus ancien de notre groupe, et en tant que tel la mémoire du conseil communal. Il est le dernier conseiller de l'élection de 1982. Au cours de sa carrière politique, il a parcouru toutes les étapes possibles de la politique locale: il a été bourgmestre, échevin et conseiller, tant dans la majorité que dans l'opposition. De 1994 à 1999, il a pris les décisions en tant que bourgmestre de Bascharage et en tant qu'échevin, il a contribué aux décisions prises. Je ne peux pas parler de l'époque où il était conseiller de la majorité politique, mais de celle où il était conseiller de l'opposition, et je peux dire que Jos Thill a toujours mis le doigt dans la plaie quand c'était nécessaire et il était là pour ses citoyens. En tant que contrôleur bénévole, il a gardé un œil sur les chantiers de construction de la Commune ces dernières années et les a signalés au conseil communal. En tant que socialiste convaincu, il a loyalement défendu les idéaux de son parti. Jos Thill n'est pas seulement un politicien local, il est aussi un membre associatif. En tant que président du club, Jos a écrit une partie de la plus belle période de l'histoire du football à Hautcharage.

Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP): Je voudrais exprimer mes sincères remerciements à Jos Thill pour ses efforts inlassables pour sa Commune, pour ses citoyens et pour son parti. En moins d'un mois, cela aurait été 39 ans d'adhésion au conseil communal. Jos Thill a toujours défendu les plus petits et m'a appris que les petites choses sont importantes. Il n'était pas tellement préoccupé par les grandes idéologies, c'était plus les petites choses qui étaient importantes pour lui. Jos Thill peut être fier de ce qu'il a accompli. Pour moi, il n'était pas seulement un camarade du parti, mais aussi un véritable ami. Sans lui, je ne serais probablement pas où je suis aujourd'hui, et je lui dois beaucoup. Je suis heureux que Jos ne nous quitte pas entièrement, mais avec son expérience, il reste en tant que membre de la commission des bâtisses.

Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng): La nouvelle de la démission de Jos Thill me surprend. Avec lui, le conseil communal perd un membre important. Je l'ai toujours considéré comme un bon collègue, même si nous n'étions pas toujours d'accord sur le plan politique. Jos Thill a toujours été présent partout dans la Commune, et je suis sûr que nos chemins se croiseront souvent. Je souhaite une bonne continuation et une bonne santé.

Conseiller Nico FUNCK (DP): Je me rallie aux orateurs précédents. Pour moi aussi, la démission de Jos Thill est une surprise. Je l'ai rencontré quand j'étais jeune quand j'ai commencé à jouer au football. À cette époque, Jos Thill était déjà président du club. Je souhaite également bonne chance à Jos, dans l'espoir que nous nous rencontrerons

souvent. Si je n'avais que 10% de la politique d'opposition de Jos Thill, alors la majorité politique devrait se méfier.

Bourgmestre Michel WOLTER (CSV): Enfin, je souhaite à tous de passer des vacances de Noël paisibles et, vu les circonstances, la chose la plus importante pour l'année à venir, c'est une bonne santé.

Fin de la séance à 12h00.